

## ***EXIT TAX : PAR ICI LA SORTIE !***

Après la suppression de l'ISF, la fin de la taxation de 3 % sur les dividendes, le plafonnement de la taxation sur le capital, ou la suppression de la taxe sur les salaires élevés, c'est au tour de la suppression de l'« Exit tax » !

Cette mesure, annoncée par le Président de la République, serait mortifère pour les finances et les politiques publiques et sociales. Elle irait totalement à rebours de ce qu'il convient de faire en matière de lutte contre l'évasion fiscale (qui atteint déjà 80 milliards d'euros par an).

Force Ouvrière dénonce cette suppression qui n'a pour finalité que de favoriser, à nouveau, les 10 % « premiers de cordées », avec 800 millions de redistribution en moins pour les 90 % « derniers de corvée ». Ce n'est plus la théorie du ruissellement, c'est de l'évaporation !

Paris, le 14 mai 2018

*Nathalie Homand*  
*Secrétaire confédérale*  
*Département de l'Economie et du Service Public*